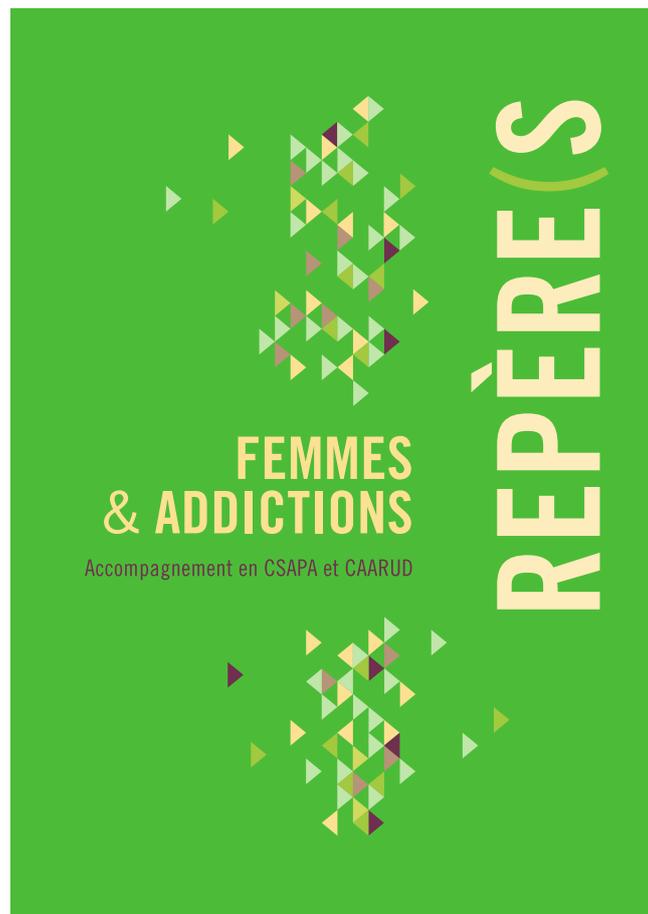


DOSSIER DE PRESSE

Femmes et addictions : Améliorer l'égalité d'accès aux soins & Lutter contre la double stigmatisation



À l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars, la Fédération Addiction et la MILDECA organisent une :

CONFERENCE DE PRESSE

Pour la présentation du guide « Femmes et addictions »

Lundi 6 mars
de 14h à 15h15
à l'Espace femmes de la Boutique 18*

Déroulé des interventions, puis échange avec la salle :

Nicolas Prisse, Président de la MILDECA
Jean-Pierre Couteron, Président de la Fédération Addiction
François Beck, directeur de l'OFDT
Cécile Bettendorff, chargée de projet Fédération Addiction,
Odile Vitte, administratrice référente et directrice du CSAPA APS Contact
Bénédicte Bertin, coordonnatrice de l'Espace Femmes de la Boutique 18

Ce guide a été réalisé par la Fédération Addiction avec le soutien de la MILDECA, de la Direction générale de la santé et de la Direction générale de la Cohésion sociale – Service des Droits des femmes et de l'Egalité entre les femmes et les hommes.

Il constitue une étape importante dans la prise en compte de la spécificité des conduites addictives des femmes, dans tous leurs aspects, sociaux, économiques, physiologiques et psychologiques.

Il fait partie des actions prévues dans le plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017.

Il est issu d'une démarche participative à laquelle ont participé :

- des professionnels des conduites addictives et leurs partenaires
- des femmes concernées : extraits du forum Paroles de femmes sur www.psychoactif.org, enquête dans les centres, témoignages via le Journal d'ASUD
- des chercheurs via les apports de la littérature scientifique

Il est destiné aux professionnels des addictions, mais aussi à tous leurs partenaires sanitaires et sociaux susceptibles de rencontrer ces femmes.

***Depuis sa création en 1995, l'Espace Femmes de la Boutique 18** s'adapte aux spécificités des usagères femmes et reçoit un public en constante évolution, avec 4560 passages en 2014.

PRESENTATIONS DU GUIDE FEMMES ET ADDICTIONS :

LES USAGERES ET LES PROFESSIONNELS ONT LA PAROLE

La Fédération Addiction réfléchit à la question de l'accueil et de l'accompagnement des femmes depuis de nombreuses années. Ce guide de la collection Repère(s) est plus particulièrement le fruit de travaux menés collectivement de 2014 à 2016, avec le soutien de la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives), de la DGS (Direction générale de la santé) et de la DGCS (Direction Générale De La Cohésion Sociale – Service du droit des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes).

Au travers de 15 fiches thématiques et 6 interviews, il a pour objectifs de :

- faire émerger des constats, à partir des observations de professionnels, de témoignages de femmes et des apports de la recherche ;
- découvrir des actions expérimentées par des structures françaises et étrangères, ainsi que des points de vue de professionnels reconnus pour leur expertise sur le sujet ;
- formaliser des préconisations pour faire évoluer les pratiques professionnelles dans l'ensemble des secteurs concernés.

Une élaboration participative

- 35 centres et 18 partenaires participants à l'enquête
- 4 Journées Régionales pour explorer les expériences locales
- 6 interviews d'experts
- 1 analyse du forum Paroles de femmes sur Psychoactif
- 1 enquête auprès des femmes accompagnées dans les centres
- 4 témoignages recueillis via ASUD
- 1 revue de la littérature scientifique

Pourquoi réfléchir à cette question ?

Une partie des CSAPA¹ et CAARUD² s'interroge sur la faible proportion de femmes dans leur file active. Si les femmes sont effectivement minoritaires dans la population ayant des usages de substances nocifs ou des dépendances (à l'exception du tabac et des médicaments psychotropes), **elles sont encore trop peu nombreuses à solliciter un soutien.**

Les femmes sont globalement plus stigmatisées que les hommes en matière de conduites addictives, ce qui nuit souvent à leur accès aux soins. La consommation à risques de substance est en effet perçue comme antinomique de la féminité traditionnelle : les tâches socialement déléguées aux femmes ne seraient pas compatibles avec leur mode

¹ Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

² Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

de vie et l'état second dans lequel elles les plongent. La femme qui consomme « trop » est donc souvent perçue comme défaillante, dans l'erreur, mauvaise épouse, mauvaise mère, voire associée au libertinage ou à la prostitution.

« Il me semble qu'une femme qui boit n'est plus tout à fait une « vraie » femme pour la société. Elle perd son image maternelle, protectrice, attentionnée... La femme qui boit perd son statut féminin. »

Témoignage par courrier d'une femme concernée

« Autour de moi, on me montre du doigt, tant que je sniffais ça allait mais bizarrement dès que je me suis mise à shooter, j'étais une hérétique, une sorcière. (...) Une femme n'a-t-elle pas le droit de s'injecter ? Est-elle trop douillette ? Se doit-elle de rester cokette ? Les différences entre hommes et femmes dans ce domaine me semblent relever de la simple vision des gens, c'est pas féminin la seringue ? »

Lunatika, témoignage sur Paroles de femmes, www.psychoactif.org

« Combien de fois est-ce qu'on ne m'a pas proposé - explicitement ou implicitement - de la drogue, un logement ou des sous (quand je faisais la manche en faisant mon numéro de danse), un trajet (quand je faisais du stop) contre du sexe... Et, sachant que j'étais camée, ça paraissait encore plus logique que j'allais accepter ! »

Akhéane, témoignage sur Paroles de femmes, www.psychoactif.org

De fait, les conduites addictives des femmes réveillent souvent l'intérêt – de l'entourage, de la société, mais aussi des professionnels – lorsqu'elles sont enceintes ou mères, en lien avec la santé et les besoins de l'enfant.

« L'idée est revenue que la maternité, et le désir d'enfant, étaient inhérents aux femmes, par essence. Certes, le maternel traverse chaque femme puisque c'est une potentialité offerte biologiquement. Mais cela ne veut pas dire qu'avoir un enfant soit un aboutissement logique dans son parcours de vie... »

Marijo Taboada, psychiatre et psychanalyste, fondatrice du réseau DAPSA³

Or, au-delà de la maternité, des spécificités des addictions chez les femmes existent et gagneraient à être prises en compte.

« La place des femmes dans la société a changé de part et d'autre de l'Atlantique depuis 40 ans. Les acquis se font sentir dans toutes les sphères de la vie des femmes. Malgré cela, le tableau clinique de nos [patientes] a peu changé. [...] Les femmes sont les principales victimes des inégalités sociales. C'est comme si, lorsqu'une femme vit des détresses sociale et psychologique, les acquis relatifs à l'estime de soi, à l'autonomie, à l'idée générale que les femmes ne sont pas nées pour se soumettre se diluaient. La prise de substances est souvent une solution pour les femmes avant de devenir un problème. Pauvreté, traumatismes dans l'enfance, familles désorganisées ne permettent pas le développement de l'estime de soi et de l'autonomie personnelle qui permettent de vivre dans la dignité. »

Louise Nadeau, Professeure titulaire au Département de Psychologie de l'Université de Montréal

³ Dispositif d'Appui à la Périnatalité et aux Soins Ambulatoires, Ile-de-France

Que faire pour améliorer l'accueil et l'accompagnement des femmes présentant des conduites addictives ?

1) Les préconisations générales

- Intégrer la démarche de réflexion et d'adaptation de l'accompagnement au projet d'établissement impliquant l'ensemble de l'institution
- Réaliser un état des lieux des situations rencontrées par le centre
- Travailler les représentations de genre, en individuel et en collectif, en intra et inter-équipes, pour ne pas reproduire une forme de stigmatisation au sein de la structure
- Favoriser l'accès des femmes à l'accompagnement
 - par la mise en place de stratégies de « aller vers » et une adaptation de l'accueil sur les plans clinique et matériel
 - en s'interrogeant sur la pertinence de la mixité de l'accueil et des activités proposées
- Développer le travail en réseau
- Faire évoluer l'accompagnement en lien avec la recherche sur les spécificités physiologiques

2) Les préconisations sur des risques et des situations spécifiques

- Prêter attention à la question de l'estime de soi
- Aborder la santé sexuelle et faciliter l'accès à la contraception
- Travailler le repérage et la prise en charge des violences subies, dans le passé et/ou dans la vie actuelle, ainsi que des psychotraumatismes
- Repérer les situations de prostitution et adapter l'accompagnement
- Interroger le lien éventuel entre vie professionnelle et consommations de substances, car les inégalités hommes-femmes s'y traduisent tant par les types d'activités exercées que dans les rapports sociaux au sein de l'entreprise
- Prendre en compte le risque accru de précarité économique, ce qui implique une vigilance particulière à l'accès aux droits et aux soins et à l'insertion sociale et professionnelle
- Adapter l'accompagnement aux références culturelles dans les contextes de migration
- Développer une prévention et une intervention précoce genrées, au regard de l'évolution des consommations chez les jeunes filles

- Accompagner le projet d'enfant, la grossesse et l'accouchement
- Prendre en compte la question de la parentalité, qui reste encore aujourd'hui plus souvent posée et travaillée du côté de la mère que du côté du père

La réflexion sur l'ensemble de ces points nécessite l'implication des partenaires non spécialisés en addictologie, avec lesquels les centres de soin ou de réduction des risques travaillent quotidiennement.

COMMENT SE PROCURER LE GUIDE ?

Le guide est librement téléchargeable au format PDF sur le site

www.federationaddiction.fr, rubrique La Fédération > Productions.

Il est disponible en version papier sur commande au tarif de 5 € l'exemplaire + frais de port.

Envoyez un mail à c.faucon@federationaddiction.fr ou utilisez le formulaire de commande des publications en ligne sur notre site, rubrique La Fédération > Productions.

LA FEDERATION ADDICTION SON HISTOIRE

La Fédération Addiction est un réseau national représentatif de professionnels des addictions. Elle fédère plus de 800 établissements et services qui interviennent sur l'ensemble du territoire français dans le champ médico-social (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie, CJC, Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques, Communautés thérapeutiques, etc.) dans le champ sanitaire (ELSA, SSR, service d'addictologie..) et dans le champ de la médecine libérale. La Fédération Addiction travaille sur la base d'une démarche participative pour accompagner l'évolution des pratiques professionnelles. De la prévention, en passant par l'accompagnement, l'orientation, le soin, la réduction des risques, l'insertion, les professionnels adhérant à la Fédération Addiction portent une vision commune de la prise en charge des personnes en situation d'addiction.

Pour la Fédération Addiction :

- les conduites addictives font partie de la vie : elles résultent de la rencontre d'une personne, d'un produit et d'un contexte particulier,
- la société doit élaborer des réponses adaptées, car les phénomènes d'addiction ne peuvent être isolés du contexte social, culturel, politique et économique dans lequel ils s'inscrivent.

Elle vise en cela à :

- décroïsonner les approches, les pratiques et les structures,
- prendre en compte les dimensions plurielles de l'expérience addictive plutôt que la lutte contre les produits,
- privilégier la promotion de l'usager, sa reconnaissance en tant que citoyen, l'amélioration de sa qualité de vie et de son environnement, en lui proposant une offre globale de soins et d'accompagnement.

La Fédération Addiction a donc pour orientations de :

- Bâtir une expertise pour interpeller la société
- Reconnaître la place prépondérante des usagers
- Renouveler le regard et les pratiques des professionnels
- Privilégier la construction collective des réponses

LES MISSIONS DE LA FEDERATION

REGROUPER les acteurs de l'addictologie favoriser la connaissance réciproque des adhérents, leurs échanges et leur expression, afin de produire une culture de coopération inter associative, rechercher l'engagement des adhérents en favorisant leur participation directe aux groupes de travail nationaux et régionaux, soutenir les Unions régionales en formalisant les mandats et délégations des représentants régionaux et en favorisant la coopération entre régions, afin d'améliorer l'efficacité et la cohérence de leurs actions.

RÉFLECHIR aux évolutions et au sens de l'action développer un travail de veille et de transmission de l'information relative au secteur, promouvoir les pratiques professionnelles transdisciplinaires en addictologie, et accompagner leurs évolutions, développer des études interactives afin d'étayer les positions de l'association sur la prise en charge des addictions, promouvoir et accompagner les démarches d'évaluation des services rendus.

SOUTENIR le réseau dans son organisation accompagner le réseau dans l'évolution des pratiques, par le biais de journées de réflexion nationales et régionales, améliorer la professionnalisation des intervenants en proposant des actions de formation, offrir un appui-conseil aux adhérents en matière d'élaboration de projets et de conduite d'actions en s'appuyant sur des personnes ressources.

REPRÉSENTER les adhérents auprès des décideurs participer à l'élaboration des politiques publiques au niveau national et régional, faire valoir les intérêts des usagers dans l'analyse de leurs attentes et de l'offre de service qui leur est proposée, transmettre des éléments de connaissance sur la problématique des addictions, en s'appuyant sur les éléments fournis par les acteurs de terrain, participer aux travaux européens, nationaux et régionaux d'autres réseaux du secteur social, médico-social et sanitaire, communiquer les positions de la Fédération à l'opinion publique, en structurant ses relations avec les médias.

LE PLAN GOUVERNEMENTAL DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES 2013-2017

Le 19 septembre 2013, le premier *plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives* a été adopté lors d'un comité interministériel présidé par le Premier ministre en présence de l'ensemble des ministres concernés. Le changement d'intitulé de ce plan, qui prend la suite des plans gouvernementaux de lutte contre la *drogue* et la *toxicomanie*, traduit la volonté du gouvernement d'élargir la politique à l'ensemble des conduites addictives.

Le plan 2013-2017 repose sur trois grandes priorités :

- *Fonder l'action publique sur l'observation, la recherche et l'évaluation* : en progressant dans la compréhension des conduites addictives ; en soutenant la recherche sur les nouveaux traitements médicamenteux et les stratégies thérapeutiques innovantes ainsi que les recherches en sciences sociales ; en faisant de la recherche un outil d'aide à la décision.

- *Prendre en compte les populations les plus exposées pour réduire les risques et les dommages sanitaires et sociaux* : en empêchant, retardant et limitant les consommations des jeunes ; en améliorant le soin et l'accompagnement des femmes usagères de drogue ; en rapprochant les dispositifs des populations les plus éloignées (que ce soit pour des raisons géographiques ou sociales) ; par la *prévention* des addictions dans le monde du travail.

- *Renforcer la sécurité, la tranquillité et la santé publiques au niveau national et international en luttant contre les trafics et contre toutes les formes de délinquance liées aux consommations de substances psychoactives* : en favorisant l'acceptabilité sociale des usagers et des dispositifs de soins et de réduction des risques notamment par les actions de médiation sociale ; en améliorant l'articulation entre les champs judiciaire et sanitaire ; en luttant contre le trafic au niveau local et international ; en prenant en compte les phénomènes émergents en matière de trafic.

A mi-parcours : une inflexion des niveaux de consommation des jeunes

Si les niveaux de consommation demeurent élevés en France, les plus récentes données d'enquête⁴ réalisée auprès des collégiens en 2014, vont dans le sens d'une inflexion des niveaux de consommation.

En effet, les niveaux de consommations d'alcool et de tabac des plus jeunes reculent quand les consommations de cannabis se stabilisent.

Ces premiers chiffres positifs confirment la pertinence de la stratégie gouvernementale adoptée, qui repose notamment sur la refondation du dispositif de prévention et sur un plan de formation massif des professionnels placés au contact des jeunes à la prévention des conduites addictives.

⁴ Enquête HBSC – Voir annexe

LA MISSION INTERMINISTERIELLE DE LUTTE CONTRE LES DROGUES ET LES CONDUITES ADDICTIVES

Sa MISSION

Sa mission d'animation et de coordination de l'action du gouvernement en matière de lutte contre les drogues et les conduites addictives porte sur les domaines suivants :

Recherche et observation	Application de la loi
Prévention	Lutte contre le trafic
Prise en charge et réduction des risques	Coopération européenne et internationale

Pour mener à bien sa mission d'animation et de coordination sur la réduction de l'offre et de la demande, la MILDECA :

- place à la disposition des ministères et des partenaires institutionnels des outils communs d'information, de communication, de connaissance scientifique et de formation nécessaires à leur action ;
- accompagne, en termes de financements et de méthodologie, des projets innovants ;
- contribue, en lien étroit avec le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) et le ministère des Affaires étrangères (MAE), à l'élaboration des positions françaises en matière de lutte contre les drogues et les toxicomanies.

La MILDECA prépare les décisions du Comité interministériel de lutte contre les drogues et les conduites addictives, présidé par le Premier ministre. En septembre 2013, le comité a adopté le nouveau plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives.

Ses moyens

Pour conduire sa mission, la MILDECA peut s'appuyer sur deux opérateurs et un dispositif territorial.

Ses opérateurs

- L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies qui produit toute étude nécessaire à la conduite de l'action publique.
- Le Centre interministériel de formation anti-drogue (CIFAD), basé à Fort-de-France

Son dispositif territorial

Dans chaque préfecture, la MILDECA s'appuie sur un chef de projet chargé de relayer son action. Le chef de projet élabore un programme pluriannuel et interministériel fixant les axes prioritaires à mettre en œuvre au regard des orientations du plan gouvernemental et du contexte local.

CONTACTS PRESSE :

Fédération Addiction - Caroline Prat - 06 17 40 72 50

MILDECA - Murielle Fayolle - 06 48 52 81 90